ANNUAIRE DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS
Comptes rendus des cours et conférences

2008
Annuaire 2006-2007

Théorie sociale et normativité

Bruno Karsenti

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18843
ISSN : 2431-8698

Éditeur
EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2008
Pagination : 493-494
ISSN : 0398-2025

Référence électronique
Bruno Karsenti, « Théorie sociale et normativité », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18843

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Théorie sociale et normativité

Bruno Karsenti

Bruno Karsenti, *directeur d'études*

1 LE séminaire a porté sur la forme du raisonnement structural et sur ses présupposés, dans le domaine privilégié de l'anthropologie. Nous avons pour cela pris appui sur la façon dont Lévi-Strauss a élaboré certains de ses concepts clefs, à la fois en s'inspirant et en s'affranchissant de deux paradigmes : le paradigme durkheimien et le paradigme marxiste. Après une introduction de deux séances visant à mettre en place quelques réqulsits de l'application du concept de structure aux phénomènes humains (la réarticulation des plans naturel et culturel, le primat des relations sur les termes, la prise en compte des contraintes logiques, l'adoption d'un type de généralisation précédant et commandant la comparaison, la reformulation de la question de l'historicité), nous avons procédé à deux confrontations successives.

2 En premier lieu, nous sommes revenus sur la question du totémisme, tout particulièrement dans sa forme australienne, en remontant de la critique Lévi-straussienne, dans ses deux ouvrages de 1962, jusqu'aux thèses des *Formes élémentaires de la parenté.* Nous avons alors montré que l'approche structurale elle-même devient mieux compréhensible si l'on ne se donne pas la critique pour acquise, mais qu'on s'efforce de reprendre à nouveaux frais la théorie du symbolisme à l'œuvre chez Durkheim. L'opposition entre une « théorie sociale du symbolisme » et une « théorie symbolique de la société », que Lévi-Strauss a voulu accuser, s'avère alors moins pertinente qu'il n'y paraît. En reprenant les analyses des objets cultuels comme le *churinga,* ou encore du rituel de multiplication qu'est l'*intichiuma,* il s'agissait de remettre en mouvement cette problématique d'ensemble.

3 En second lieu, nous nous sommes attachés à l'impulsion que Lévi-Strauss reconnaît tirer du marxisme, spécifié comme type de pensée, dans certains passages de *Tristes tropiques,* de *La pensée sauvage* et de *L'anthropologie structurale.* Selon la même méthode, nous sommes alors remontés à quelques textes de Marx, en nous efforçant d'en dégager les thèses anthropologiques sous-jacentes. Tout d'abord, nous avons commenté *L'idéologie allemande,* sous l'angle du discrimen anthropologique qui consiste à identifier

l'espèce humaine par la production de ses moyens d'existence. Ensuite, nous nous sommes tournés vers les textes préparatoires au *Capital,* en interrogeant particulièrement la place du mode de production asiatique et du concept singulier de propriété qu'il permet de dégager analytiquement. Ce qui a permis de poser le problème du rapport entre structures sociales et dynamique historique, sur une ligne qui irait effectivement de Marx à Lévi-Strauss.

INDEX

Thèmes : Philosophie et épistémologie